

Bilan annuel (2024) Comité de mobilité



Direction du développement du territoire et des études techniques - DDTÉT

Réalisé par : Division de l'ingénierie et de la mobilité

Le 20 février 2025

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2025

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| Mot de la mairesse d'arrondissement..... | 2 |
| Mot de la présidente du comité de mobilité | 3 |
| Introduction | 4 |
| Bilan | 5 |
| Recommandations | 6 |
| Conclusion | 7 |

Mot de la mairesse d'arrondissement

Je suis fière de souligner tout le travail accompli cette année par le comité de mobilité et nos équipes pour améliorer nos déplacements. Notre arrondissement continue de se transformer afin d'offrir des rues plus sécuritaires et mieux adaptées aux besoins de tous.

De nombreuses initiatives ont permis d'améliorer la cohabitation entre les usagers et les différents modes de transport. L'aménagement d'infrastructures, l'embellissement de nos rues et l'amélioration des espaces piétons et cyclables témoignent de notre engagement envers une mobilité durable et inclusive.

Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif, porté par le comité de mobilité sous la présidence de ma collègue Marie-Claude Baril, ainsi que par l'implication des services municipaux et de la population. Votre participation et vos idées sont essentielles pour bâtir un cadre de vie qui répond à vos aspirations.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour un arrondissement où les déplacements peuvent se faire en toute sécurité !

Caroline Bourgeois

Mairesse de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mot de la présidente du comité de mobilité

C'est avec une grande fierté que le comité de mobilité partage son bilan annuel de l'année 2024. Ce fut une année riche en dossiers traités qui ont mené à de multiples projets aux quatre coins de l'arrondissement. Que ce soient des sécurisations aux abords d'écoles, la construction de saillies de trottoir, l'aménagement de rampes d'accessibilité universelle, l'implantation d'un premier secteur de SRRR, la construction de plus de 1,4 km de trottoirs, etc. Autant de réalisations qui contribuent à rendre nos quartiers toujours plus conviviaux, plus sécuritaires, plus accueillants.

Je tiens à remercier nos équipes de l'arrondissement qui démontrent une mobilisation de tous les instants et qui ont à cœur la transformation de l'arrondissement, un coin de rue à la fois. C'est grâce à leur expertise et à une vision commune que nous réalisons des projets et aménagements dignes de quartiers du 21^e siècle.

Je tiens également à remercier chaleureusement l'apport de notre membre citoyen, représentant l'organisme Association d'entraide des personnes handicapées physiques de Montréal (ALPHA), qui nous pousse à développer le réflexe de l'accessibilité universelle dans tous nos projets.

Nous sommes déjà prêts pour de belles réalisations en 2025 et ce, pour tous les types de déplacement.

Marie-Claude Baril

Présidente du comité de mobilité

Introduction

Le présent document résume les principales interventions exécutées en 2024 par le comité de mobilité dans la poursuite de ses objectifs pour sécuriser et favoriser les divers modes de déplacement sur le réseau routier de l'arrondissement.

Rappels

- Mandat du comité

Le mandat du comité est principalement de fournir des recommandations au conseil d'arrondissement sur la sécurité routière et la mobilité dans l'arrondissement ainsi que d'assurer le suivi des plans et programmes ayant trait à ces sujets.

- Composition du comité

Le comité est composé d'un membre du conseil d'arrondissement et d'un représentant d'un organisme œuvrant dans l'arrondissement en lien avec le mandat du comité, nommés par résolution du conseil d'arrondissement et des représentants suivants :

- ❖ un fonctionnaire de la Direction du développement du territoire et des études techniques;
- ❖ un fonctionnaire de la Direction des travaux publics de l'arrondissement;
- ❖ un fonctionnaire de la Division de l'ingénierie et de la mobilité œuvrant dans le domaine de la mobilité, circulation ou stationnement;
- ❖ une personne représentant le PDQ 45;
- ❖ une personne représentant le PDQ 49.

- Fréquence des rencontres

Le comité se réunit de cinq (5) à six (6) fois par an et, normalement, il tient ses séances les jeudis en avant-midi.

- Nombre de rencontres annuelles tenues

Au courant de l'année 2024, le comité s'est réuni cinq (5) fois, plus précisément, aux dates listées ci-dessous :

- 8 février;
- 21 mars;
- 16 mai;
- 12 septembre;
- 21 novembre.

Bilan

Durant l'année 2024, douze (12) points d'information ont été communiqués aux membres du comité et douze (12) différents dossiers ont été traités par le comité.

- Sujets traités :

- Sécurisation des abords des écoles;
- Mises à sens unique de la circulation;
- Réaménagements géométriques;
- Déploiement des mesures de modération de la circulation;
- Sécurisation de la traversée de la rue;
- Amélioration de l'accessibilité universelle sur le réseau routier;
- Gestion du stationnement sur rue;
- Analyses de circulation;
- Verdissement et gestion des eaux de ruissellement.

- Réalisations en lien avec les sujets traités :

- Sécurisation des abords des écoles Sainte-Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Germaine-Cousin, de la Pointe-aux-Trembles, François-La Bernarde et Simone-Desjardins au moyen des nouveaux aménagements et mises à sens uniques de la circulation;
- Construction de 1 450 mètres de nouveaux trottoirs;
- Construction de seize (16) saillies de trottoir;
- Achat et installation de seize (16) radars pédagogiques et trente-trois (33) balises d'apaisement de la circulation;
- Construction de vingt (20) dos d'âne;
- Correction géométrique du passage pour personnes et cyclistes près du 12 215, boul. Saint-Jean-Baptiste et du passage pour écoliers sur la rue de Normandie;
- Aménagement de rampes d'accessibilité universelle et réduction des rayons de coin à plusieurs carrefours;
- Implantation du premier secteur SRRR dans le Vieux Pointe-aux-Trembles;

- Soixante-neuf (69) analyses de circulation effectuées au courant de l'année 2024 ayant pour objectif la justification des feux de circulation, le déploiement optimal des mesures de modération et la mise à sens unique de la circulation;
- Déminéralisation du domaine public sur la 71^e Avenue et les rues Armand-Chaput et De La Gauchetière.

Recommandations

Le comité souhaite poursuivre sur cette belle lancée, que ce soit notamment de continuer la transformation de nos quartiers grâce à des aménagements sécuritaires et résilients, un meilleur partage de l'espace public et à des aménagements pour tous les types de déplacements ainsi qu'à la sécurisation des déplacements, dont entre autres, aux abords des écoles, des garderies, des lieux fréquentés par les personnes âgées ou des lieux de destination.

Il souhaite de plus pouvoir contribuer, par ses réflexions et recommandations, à enchâsser la mobilité dans le Plan local d'urbanisme et de mobilité (PLUM) afin de développer une vision d'avenir intégrée de notre mobilité à l'échelle de nos quartiers, qui répond aux besoins de tous les citoyens en tenant compte de nos réalités locales et en mettant de l'avant la mobilité active et durable.

Conclusion



Les activités du comité se poursuivront en 2025, avec cinq (5) rencontres prévues pour l'année. Ces rencontres seront l'occasion de traiter de sujets variés, tels que la sécurisation des déplacements autour des écoles, le déploiement de mesures de modération de la circulation ainsi que l'élargissement des services d'autopartage et de vélopartage dans l'arrondissement.